

## Compte rendu du CEVU

en tant que Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU)

14 février 2014

### **Présents ou représentés :**

**Collège A :** Mme Karine Duvignau (procuration à Sophie Gosselin), M. Jacques Lajarrige (jusqu'à 11h 50), Mme Christine Mias (procuration à Enrique Fraga), Mme Myriam de Léonardis (procuration à Enrique Fraga), M. Éric Foulon, M. Philippe Canguilhem.

**Collège B :** M. Patrice Bouyssières, M. Jean-François Camps, M. Christian Valade (procuration à Patrice Bouyssières), Mme Anne Rohr (jusqu'à 11h 45), M. Sébastien Rayssac (jusqu'à 9h 45, procuration à Anne Égéa), Mme Anne Égéa, M. Enrique Fraga.

**Collège IATOS :** Mme Sandra Cassagnaud, M. Michel Chandelier, Mme Françoise Duprat (jusqu'à 12h 45), Mme Sophie Gosselin.

**Collège Étudiants :** M. Steeve Charles, Mme Justine Boix, Mme Margot Petit-Breuilh, M. Karim Brahimi (procuration à Justine Boix), M. Robin Cantaloube (procuration à Justine Boix), Mme Virginie Louvié (procuration à Steeve Charles), Mme Émilie Énocq (procuration à Steeve Charles).

**Collège des personnalités extérieures :** Mme Élodie Tesson (procuration à Jean-François Camps), M. Jean-Pierre Margaix (procuration à Jean-François Camps), M. Michel Montagne (procuration à Patrice Bouyssières).

**Invités :** Mme Hélène Ricaud-Droisy, M. Christian Mange, M. Thierry Hénocq, M. Laurent Matuszewski, Mme Rose-Mary Expert, M. Marc Rivère, Mme Laurence Redon, Mme Anne-Claire Rattat, Mme Ana Leal, M. Bernard Pellefigue, M. Ollivier Haemmerlé, M. Laurent Lagriffoul, M. Cédric Peyronnet.

**Excusés :** M. Christian Mange, Mme Anne Hébraud.

**Attachée de direction :** Mme Valérie Sanchou.

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie Estrade.

## 0. Informations

- **Démission de Jean-Christophe Goddard, élu UT2 Autrement collège A, remplacé par Éric Foulon.**

Présentation d'Éric Foulon

- **Visite AERES à UT1 le 31 janvier 2014**
- **Élections étudiantes les 25 et 26 mars 2014**
- **Présentation d'Olivier Haemmerlé et Laurent Lagriffoul du projet MOOC (Massive Open Online Courses)**

Présentation des enjeux, avantages et risques par Olivier Haemmerlé.

Présentation du pré-projet de psychologie par Laurent Lagriffoul.

Parmi les inquiétudes partagées par tous, on note la possible concurrence du projet FUN (France universités numérique) lancé par le ministère avec les universités numériques thématiques (UNT) et un transfert de fonds d'un projet vers l'autre. L'UTM est engagé dans 2 UNT.

Un projet de MOOC est affiché pour l'UTM, alors que nous ne nous sommes pas vraiment engagés : sur la base de renseignements pris auprès du ministère à propos d'une idée de MOOC « Initiation à la psychologie », une dépêche AEF, reprise par des articles dans la presse fait état de notre participation.

Le financement de ce projet est à constituer, divers appels à projets devraient paraître prochainement.

Si le projet était adopté et son financement viabilisé, il devrait se concrétiser pour décembre 2014 ou janvier 2015, soit la période d'orientation des lycéens.

### *Discussions.*

Des échanges portent sur l'information qui a été faite autour de l'existence des MOOCs et de la possibilité de proposer des projets.

Les 'référents usages du numérique' RUN ont diffusé au sein des composantes l'appel à projet InnovaNum qui évoquait les MOOCs.

Chaque année, des réunions sont organisées au sein des composantes pour présenter les activités de la DTICE et les possibles types de projets qui pourraient être mis en place.

D'autres projets numériques, ouverts à tous, peuvent également être proposés, comme le test de positionnement en espagnol, qui est une spécificité de notre établissement et qui pourrait relever de cette vitrine numérique de l'établissement.

Il est précisé que l'UTM n'est pas obligée d'entrer dans le processus de création de MOOCs.

Les conseillers espèrent que ce projet ne sera pas mené dans la précipitation, et que les enjeux et conséquences seront bien posés avant de prendre des décisions.

Les correspondants sont rappelés :

- Le référent provisoire, coordinateur des initiatives pour le PRES est Christelle Farenc
- Le référent établissement, sur les aspects politiques, est Olivier Haemmerlé, VPD Systèmes d'information et usages du numérique
- Le correspondant, sur des aspects plus pratiques est Cédric Peyronnet

➤ **Réunion inter CFVU du 10 février 2014**

Christelle Farenc viendra présenter le Département Formation et Vie Etudiante à l'UTM, lors d'une rencontre ouverte à tous.

Il est regretté que lors de cette réunion inter CFVU, aucun élément n'ait été présenté quant au fonctionnement concret de la COMUE : quelles méthodes pour que les équipes travaillent ensemble, quels seront les circuits de décisions, qui seront les prescripteurs, comment sera menée la répartition des tâches. Il est important que les acteurs de terrain soient associés à cette réflexion.

Patrice Bouyssières assure que la situation où « les ordres tombent d'en haut » ne se produira pas dans la disposition adoptée pour la COMUE puisqu'il s'agit bien d'une confédération, et non d'une fusion (1 seul établissement pour l'Université de Toulouse) ni d'une association (des établissements qui s'associent à un établissement leader).

Enrique Fraga fait part de l'expérience de la Commission handicap qui fonctionne très bien, et où les partenaires collaborent en bonne intelligence.

Les pré-statuts de la COMUE doivent être rédigés en mars, tous déplorent qu'encore une fois, les questions importantes soient traitées dans la précipitation.

➤ **Mouvements des étudiants de l'ESPE**

Anne Egéa présente la situation et les récents mouvements des étudiants de l'ESPE aux conseillers.

## 1. Validation du compte rendu de la CFVU du 17 janvier 2014

La CFVU approuve à l'unanimité le compte rendu de la CFVU du 17 janvier 2014.

Votants : 26  
Pour : 26

## 2. Validation des remplacements des représentants UT2 Autrement de la CFVU dans les Commissions

Suite à la démission de Jean-Christophe Goddard, les représentants d'UT2 Autrement de la CFVU proposent des remplacements dans trois Commissions.

- Commission Relations Internationales : Philippe Canguilhem (remplacement de Jean-Christophe Goddard)
- Commission Valorisation : Éric Foulon (remplacement de Sébastien Rayssac)
- Commission FOI : Sébastien Rayssac (remplacement d'Anne Égéa)

La CFVU approuve à l'unanimité le remplacement de Jean-Christophe Goddard par Philippe Canguilhem à la Commission Relations Internationales, de Sébastien Rayssac par Éric Foulon à la Commission Valorisation, d'Anne Égéa par Sébastien Rayssac à la Commission FOI.

Votants : 26  
Pour : 26

## 3. Vie Universitaire et Culture (VUC)

Présentation de Rose-Mary Expert et Ana Leal

### ➤ **Agrément des associations pour encadrer les UE d'Ouverture Engagement Associatif Citoyen – 2<sup>e</sup> campagne**

Comme chaque année, la commission FSDIE s'est réunie pour une deuxième vague d'agrément d'associations souhaitant proposer des postes dans le cadre de l'UE d'ouverture « engagement associatif citoyen ».

Les postes qui ont recueilli un avis favorable de la Commission sont les suivants :

- Association Périples - 1 poste : chargé de la collecte d'information.
- Association Film, Recherche et Développement Durable (FReDD) – 4 postes : chargé de communication ; chargé de développement de projets ; 2 animateurs des séances scolaires.

La CFVU approuve à l'unanimité l'avis du comité de pilotage sur l'agrément des associations Périples et Film, Recherche et Développement Durable (FReDD) pour encadrer les UE d'Ouverture Engagement Associatif Citoyen.

Votants : 26  
Pour : 26

### ➤ **Plafond des restitutions FSDIE Projets**

Les subventions attribuées aux projets FSDIE qui ne sont pas dépensées en totalité (facture ne correspondant pas exactement au devis par exemple) font l'objet d'une restitution, parfois dérisoire. Afin de faciliter la procédure, il est proposé un plafond minimum de 30,00 € en dessous duquel il ne sera pas demandé de restitution sur la subvention FSDIE Projets.

La CFVU approuve à l'unanimité le plafond minimum de 30,00 € en dessous duquel il n'y aura pas de restitution sur la subvention FSDIE Projets.

Votants : 26  
Pour : 26

## 4. Formation, Orientation, Insertion (FOI)

Présentation Hélène Ricaud-Droisy

### ➤ **Projets de formations de l'IUT de Figeac :**

Les porteurs de projets ont informé Hélène Ricaud Droisy que les documents définitifs n'étaient pas prêts, et que ces points seront validés par les instances de l'IUT le 20 mars 2014. Les deux points pourront donc être présentés en CFVU le 21 mars, puis en CA le 25 mars 2014.

La date limite de dépôt au ministère est le 25 avril 2014.

### ➤ **Demande de création du C2i2 ForCom : « Fonction d'organisation et de communication » (transmis par B. Pellefigue)**

Contraint par des difficultés à se déplacer, Bernard Pellefigue est invité à présenter ce point en tout début de séance.

Présentation de B. Pellefigue, sur les objectifs, le contenu de cette formation<sup>1</sup>, le public cible et les modalités de déploiement de ce certificat à l'UTM.

### ***Discussions.***

Les conseillers s'interrogent sur la mise en œuvre pratique de ce certificat dans les Masters. Le principe étant, qu'à moyens constants, les enseignants intègrent l'acquisition des compétences numériques dans les apprentissages issus des enseignements existants.

Certaines de ces compétences sont peut-être déjà utilisées, sans être valorisées en tant que telles, les autres seraient intégrées au sein des enseignements correspondant le mieux.

---

<sup>1</sup> Référentiel des compétences du C2I ForCom en ligne :  
<http://www.c2i.education.fr/spip.php?article285>

Il ne s'agit donc pas de faire intervenir des enseignants spécialistes dans les cours, mais amener plutôt l'enseignant à s'approprier le référentiel et de devenir spécialiste. Dans le C2i2E, Anne Égéa précise qu'il y a tout de même environ 12h qui sont assurées par des enseignants spécialistes du numérique (notamment pour les aspects liés au droit), mais aussi intégrées à l'ensemble des enseignements de la formation. Des questions quant à l'évaluation sont également posées : le dossier numérique de compétences (DNC) que doit remettre l'étudiant viendrait, tel un fil rouge, attester de l'acquisition au cours des différents enseignements de toutes les compétences attendues. Le C2i2 ForCom répond à un besoin en préparation à la vie professionnelle. Un accompagnement pour les équipes enseignantes qui souhaiteraient intégrer le certificat à leur Master est prévu.

La CFVU émet un avis favorable à l'unanimité sur la création du C2i2 ForCom : « Fonction d'organisation et de communication ».

Votants : 26  
Pour : 26

### ➤ **Réflexion sur la définition des champs de la formation**

Présentation de la visite AERES du 31 janvier 2014 centrée sur les aspects liés à la formation<sup>2</sup>.

Les « champs de formations », notion ayant émergée en décembre 2013, est présentée d'après les documents que nous avons à l'heure actuelle. Le périmètre, les intitulés restent à définir, mais ils seront très structurants de notre offre.

Un premier envoi des formations à évaluer, organisés en champs de formations, sera effectué auprès de l'AERES avant le 28 mars 2014.

Il est précisé que ce dépôt concernera l'existant (bilan des formations habilitées dans le cadre du contrat 2011-15) et non les projets.

Les documents relatifs à la négociation de ce contrat, (questions et réponses avec l'AERES, la DGESIP et le CNESER) ainsi que d'autres documents d'accompagnement à la construction de ce bilan seront bientôt disponibles sur l'ENT.

Une conférence des formations doit également avoir lieu sur cette question le 17 février après-midi.

---

<sup>2</sup> Des éléments relatifs à cette visite sont en ligne sur le blog de la présidence, savoir + <http://blogs.univ-tlse2.fr/savoir-plus/campagne-devaluation-vague-a/>

➤ **Organisation annuelle du contrôle des connaissances**

Le calendrier universitaire mis en place il y a 3 ans a fait l'objet d'un bilan. Des propositions d'améliorations sont présentées.

Patrice Bouyssières présente ce chantier, la méthode de travail mise en œuvre depuis plusieurs mois, et les différentes pistes de travail explorées.

Le principe d'une session de rattrapage est ainsi présenté. L'étudiant en situation d'échec repasserait non plus l'ensemble des UE non validées, mais une épreuve par semestre pour laquelle il est en situation d'échec, et dont le contenu et la modalité seraient définis au sein de la formation, autour de sa discipline principale.

Plusieurs modes de calculs intégrant la note de cette épreuve de rattrapage sont envisagés, d'une part pour garantir la valeur du diplôme (ne pas brader l'obtention du diplôme avec un mode de calcul trop favorable à l'étudiant), et avec pour but d'empêcher les stratégies permettant une impasse de la session 1 (et une évaluation liée à chaque UE).

Les inconvénients liés à cette proposition sont liés :

- d'une part à la non évaluation de la discipline associée dans cette session 2 (situations des disciplines associées qui ne sont que disciplines associées et qui perdent du poids dans la formation)
- d'autre part aux stratégies de professionnels qui « répartissent » l'évaluation de leurs UE sur les 2 sessions pour échelonner les épreuves.

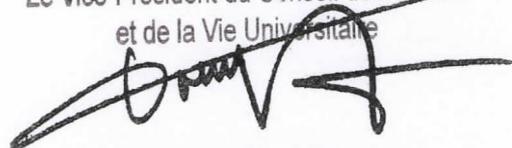
Une remarque pose également la question des certificats : s'ils ne sont pas repassés en session 2, l'étudiant aura-t-il vraiment la possibilité de les repasser l'année suivante ? Pour les langues vivantes, oui ; pour le C2I, il faudra trouver une solution hors cursus.

Ce point sera à nouveau abordé lors de la prochaine séance.

La séance de la CFVU est close à 12h 50.

Patrice BOUYSSIÈRES

Le Vice-Président du Conseil des Etudes  
et de la Vie Universitaire



Patrice BOUYSSIÈRES